

## **COVID 19 : Les accueils de la CPAM d'Indre-et-Loire sont ouverts sur rendez-vous.**

Pour assurer leurs missions de service public en Indre-et-Loire, tout en limitant les situations de contact propices à la propagation du Covid 19, les accueils de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie **restent ouverts uniquement sur rendez-vous** : Tours, Amboise, Joué-lès-Tours, Loches, Château-Renault.

### **Les rendez-vous en présentiel**

Les rendez-vous dans les accueils se prennent en ligne depuis le compte personnel ameli ou en appelant le 3646 (service gratuit + prix d'un appel local). Des espaces de rendez-vous d'urgence sont prévus pour accueillir les personnes en situation difficile nécessitant un accompagnement d'urgence.

Lors des déplacements dans nos accueils les consignes sanitaires en vigueur doivent être respectées, le port du masque notamment. Il est demandé à chacun dans la mesure du possible d'apporter un stylo et de se déplacer sans accompagnant.

### **Prise de rendez-vous par SMS**

Pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet, il est également possible de prendre un rendez-vous avec la CPAM en envoyant **un SMS au 06 67 26 12 64**. Il suffit d'indiquer son numéro de sécurité sociale, son nom et prénom et le motif du rendez-vous.

### **Les rendez-vous téléphoniques**

L'Assurance Maladie propose également un service de rendez-vous téléphonique. Pour prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur le site [ameli.fr](https://www.ameli.fr) et de choisir la date et l'heure du rendez-vous, dans un délai de 24h en moyenne. Un conseiller de la CPAM appellera à la date et à l'heure prévue.

Pour restreindre au maximum les déplacements et limiter les contacts entre les personnes, l'Assurance Maladie invite ses assurés, pour toute demande ou démarche, à privilégier les services en ligne grâce au compte personnel ameli.

Le compte ameli permet d'effectuer la plupart des démarches courantes (suivi des remboursements, actualisation des informations personnelles, attestation de droits ou relevé d'indemnités journalières...).

—

**Contact presse :**

**François Bardin, 06.61.54.68.50, [communication.cpam-tours@assurance-maladie.fr](mailto:communication.cpam-tours@assurance-maladie.fr)**